

Mairie de Saint GERMAIN des PRES  
Canton : EXCIDEUIL  
Arrondissement : PERIGUEUX  
Département : DORDOGNE

## CONSEIL MUNICIPAL du 12 janvier 2018

Nombre de conseillers  
En exercice : 14  
Présents : 12  
Votants : 12

L'an deux mil dix huit  
Le 12 janvier à 20h30  
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Germain des Prés  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de VALENTIN Jean-Pierre, Maire

**Présents :** MM. DUPUY. VALENTIN. REY. ESCLAVARD.  
TEILLET.MOREAU. TEILLET. FARAND. JOUFFRE. MASSIAS.  
GIRY. ZBINDEN

**Absents excusés :** Mrs REBEYROL. MILLION

**Secrétaire de séance :** Mme GIRY Carine

Début de séance : 20H40

### ORDRE DU JOUR

- Convention barrière de St Andrieux/Société de chasse
- Remplacement huisseries bâtiment école
- Subvention protection routière
- Questions diverses

1) Convention barrière de St Andrieux/Société de chasse  
La société de chasse de St Germain des Prés recherche un local pour l'association.  
Une proposition a été faite, à savoir ; la barrière de St Andrieux. Celle-ci est actuellement  
occupée par le vélo rail. Elle sert de point de retournement des vélos.  
Si un accord peut être trouvé, une convention pourrait être signée entre la société de  
chasse, le vélo rail et la commune.

2) Remplacement huisseries bâtiment école  
Attente de devis

3) Subvention protection routière  
Report à un prochain conseil municipal

Questions diverses

- Route d'Autrevialle

Afin de limiter la vitesse sur cette route, monsieur le maire va rencontrer Madame CHAUSSADE, Maire de Clermont d'Excideuil afin de discuter d'éventuels moyens de ralentissement.

Monsieur JORDA Gautier devrait finir son contrat au mois de juin 2018.  
Monsieur le maire doit faire des démarches afin d'embaucher un autre emploi aidé ou éventuellement une personne à mi-temps.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la commune est propriétaire de la parcelle acquise à Mr et Mme LEAR pour l'agrandissement du cimetière.

SAFER : la commune sera informée en temps réel des mutations de terrain.

Les barrières du pont sur le Ravillou aux Condamines en allant chez Mr REY Jean-Pierre sont en très mauvais état. Mr DUTEIL doit contacter l'Entreprise GOUDAL pour faire un devis.

Fin de la séance : 23 heures